

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2017

## I/ FORETS :

1/ Plan d'aménagement forestier 2017-2036 :

Présentation par Mme LAURAND, membre de l'ONF, en charge de l'aménagement sur la commune, de :

- La note de présentation du plan d'aménagement
- L'ensemble des états et comparatifs ayant conduit aux états de synthèse (inventaire, bilan en volume, calcul d'accroissement, répartition des parcelles par groupe, ...)
- Le récapitulatif des recettes et dépenses annuelles pour les vingt années à venir
  - o Recettes prévues en moyenne annuelle : 83 874 €
  - o Dépenses prévues en moyenne annuelle : 37 387 €.

2/ Programme de travaux 2018 réalisé par l'ONF

Examen des travaux sylvicoles proposés, dont ceux à réaliser par les ouvriers communaux selon priorité.

12 714.80 € HT sont prévus en investissement et 2 528.5 HT en fonctionnement.

Les parcelles d'affouage ont été attribuées dans la semaine à 17 affouagistes.

## **II/ TRAVAUX EN COURS ET PROJET 2018 :**

L'entreprise BOIRON, sous-traitante du SIED (Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute Saône), est sensée avoir terminé les travaux.

Cependant, les candélabres, rue de Bois d'Ard, ne fonctionnent plus, le solde des travaux d'émulsion a été réalisé ce jour, après de nombreux rappels.

*DE NOMBREUX MECONTENTEMENTS SERONT A FAIRE VALOIR AU SIED.*

L'entreprise FERRAND doit intervenir pour régler les horloges et procéder au remplacement des dernières lampes sodium par des lampes LEDS.

L'entreprise VOIGNIER interviendra pour les dernières plantations semaine 48, du 27 novembre au 3 décembre.

## **III/ QUESTIONS DIVERSES :**

Les finances font l'objet d'un suivi quotidien : le prêt relais, en attente du versement des subventions, sera débloqué fin 2017.

La commune a pris acte de la nécessaire réalisation d'un AD'AP : agenda d'accessibilité programmée : les différents travaux et diagnostics réalisés ne sont pas suffisants : une programmation des travaux doit être réalisée.

Prochaine animation à la salle de convivialité :

- Alain Baptizet présentera son nouveau film sur la ruralité en février 2018,
- Une expo photos sur les oiseaux est programmée pour un week-end du printemps,
- Spectacle RICTUS : histoire de la vigne de Brotte en mars 2018.

Le fonds de péréquation attribué par le Département aux communes réalisant un effort fiscal suffisant n'est pas attribué à la commune de Villers les Luxeuil en 2017. En effet, la commune a été déclassée dans les 181 communes où l'effort fiscal est insuffisant (l'impôt prélevé est jugé trop réduit au regard du potentiel). Les causes de ce déclassement devront être étudiées.

Le nettoyage annuel de la salle de convivialité est prévu le samedi 2 décembre 2017 à 14h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.